



QUE SONT LES GARANTIES DE CRÉDIT À L'EXPORTATION ?

Les Garanties de Crédit à l'Exportation de la République fédérale d'Allemagne (appelée Couvertures Hermes) protègent les exportateurs allemands et leurs banques de financement contre les mauvaises créances politiques et économiques. Le risque de non-paiement est en grande partie transféré de l'exportateur ou de la banque de financement à la République fédérale d'Allemagne. Les options de couverture couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur et vont de la phase d'étude et de production jusqu'au paiement de la dernière tranche de remboursement, en passant par la livraison.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DES GARANTIES DE CRÉDIT À L'EXPORTATION ?

Les garanties de crédit à l'exportation sont en principe accessibles à toutes les entreprises exportatrices établies en Allemagne, quel que soit le volume de la commande à couvrir.

QUELLES TRANSACTIONS PEUVENT ÊTRE COUVERTES ?

La condition préalable à l'octroi d'une garantie de crédit à l'exportation est que la transaction soit éligible et que son risque soit raisonnable. Les critères d'éligibilité à la couverture comprennent entre autres le maintien et la création d'emplois et le maintien ou le développement de débouchés. Un autre critère d'éligibilité est que la transaction a été obtenue sans recourir à la corruption et dans le respect des normes environnementales, sociales et des droits de l'homme. Des aspects liés à la politique étrangère, de développement et structurelle peuvent également jouer un rôle.

Raisonné en termes de risque signifie que la transaction est très susceptible de se dérouler sans perte. Pour établir cet aspect, les risques des entreprises et des pays sont évalués.

COMMENT LES GARANTIES DE CRÉDIT À L'EXPORTATION FACILITENT-ELLES LE FINANCEMENT ?

Dans de nombreux cas, les garanties de crédit à l'exportation sont le seul moyen de financer des transactions. L'exportateur et l'acheteur profitent de la notation AAA de l'Allemagne et des possibilités et conditions de financement attrayantes qui y sont associées. Grâce à la garantie de crédit à l'exportation, l'exportateur peut offrir à son client étranger une option de financement compétitive.

COMBIEN COÛTE UNE GARANTIE DE CRÉDIT À L'EXPORTATION ?

L'assuré paie des frais de dossier et une prime adéquate en fonction du risque pour la souscription. Le montant de cette rémunération dépend essentiellement de trois facteurs : de la catégorie de risque OCDE du pays bénéficiaire, de la durée du contrat et de la solvabilité de l'acheteur.

GARANTIES DE CRÉDIT À L'EXPORTATION : UN APERÇU DES AVANTAGES

Gestion des risques

Les garanties de crédit à l'exportation offrent une protection à court, moyen ou long terme contre les créances irrécouvrables. Le risque financier des transactions étrangères est en grande partie transféré au gouvernement fédéral.

Financement

Les garanties de crédit à l'exportation permettent à l'exportateur d'offrir à son client un financement compétitif. Ils réduisent les charges de son bilan et améliorent sa liquidité.

Développement des marchés

Les garanties de crédit à l'exportation aident les entreprises allemandes à développer de nouveaux marchés étrangers. En outre, ils assurent que les exportateurs puissent entretenir des relations commerciales en période de difficultés politiques et économiques.

Facile à utiliser

Les procédures numériques facilitent le processus de demande et fournissent une première indication quant à l'éligibilité d'une transaction à la couverture.

Indemnisation/partage des coûts

Le gouvernement fédéral indemnise l'assuré en cas de créances non recouvrables pour des raisons politiques ou économiques et participe, le cas échéant, aux frais de recouvrement de créances.

OÙ PUIS-JE TROUVER DE PLUS AMPLES INFORMATIONS SUR LES GARANTIES DE CRÉDIT À L'EXPORTATION ?

Les entreprises et banques intéressées peuvent obtenir de plus amples informations sur www.agaportal.de/en et directement auprès d'Euler Hermes en utilisant les coordonnées ci-dessous.



Federal Ministry
for Economic Affairs
and Energy

OUR PARTNER



Euler Hermes Aktiengesellschaft
Export Credit Guarantees of
the Federal Republic of Germany

Postal address

P.O. Box 50 03 99
22703 Hamburg, Germany

Office address

Gasstraße 29
22761 Hamburg, Germany

Phone: +49 (0)40/88 34-90 00

Fax: +49 (0)40/88 34-91 75

info@exportkreditgarantien.de

www.agaportal.de/en